**PROGRAMME DE FORMATION**

**FORMATION : DETATOUAGE A LA LUMIERE PULSEE**

1. Centre de Formation

Raison sociale : SAS FingerBelle

Adresse : Immeuble Vegas, rue Hubert Jasor ZI Jarry, 97122 Baie-Mahault

Téléphone : 0690.73.90.02

Email : gestionfgb@gmail.com

Numéro siret : 85297294200019

Contact : BERGEN-JABES Iris

Organisme privé

1. Action de formation

Intitulé « DETATOUAGE A LA LUMIERE PULSEE »

Description et Détail

Formatrice :

* Iris BERGEN-JABES

**Public concerné :** Formation ouverte à tout public désireux de se professionnaliser dans l'esthétique, et plus particulièrement dans la beauté du regard.

**Admission :** Formation accessible sur entretien de motivation.

**Objectifs de la formation** : Acquisition des connaissances et de la technique nécessaires pour être en mesure d’exercer le retrait/détatouage du maquillage permanent ou de tatouages classiques avec un appareil à lumière pulsée.

**Durée** : 14 heures réparties sur 2 jours

**Horaires**: 9h/17h avec 1 heure de pause prévue de 12h30 à 13h30

**Modalités et Délais d’accès** : 15 jours entre la signature du contrat de formation et le début de la formation

**Tarif :** 1475 euros

**Méthodes pédagogiques :** Alternance d’exposés théoriques, d’entraînement et de mise en situation. Travail individuel sur cas concrets issus de l’entreprise.

**Moyens techniques et Dispositions d’accueil :**

- Mise à disposition de matériel et supports appartenant au centre durant les jours de formation (Cabines esthétiques, appareils esthétiques, table d’étude, Dermographe électrique).

- Un kit de démarrage d’activité est remis à chaque élève en début de formation.

Contenu détaillé du coffret : Coffret de 6 pigments, lot de consommables, lot d’aiguilles de dermographe, stylt dermographe manuel, bague à pigments, feuilles de silicone pour l’entraînement.

- Visuels papier remis à chaque stagiaire (Livret Pédagogique).

**Contrôle des connaissances :**

Evaluation du stagiaire en situation pratique (cas concret)

**Prérequis et Contrôle des prérequis avant formation :**

Formation qui s’adresse aux professionnels (ou futurs) de la beauté souhaitant pratiquer les techniques liées au retrait des tatouages classiques et de maquillage permanent.

Un entretien individuel a lieu au début de la formation afin de cerner au mieux les objectifs de chacun afin d’adapter au mieux les besoins individuels fonction du projet professionnel.

De plus, dans le cadre de notre politique de certification Qualiopi, chaque stagiaire devra effectuer un test QCM avant le début de la formation afin d’identifier les forces et faiblesses de l’apprenant sur les différents sujets portant sur la formation afin d’adapter cette dernière au public formé.

**Dispositions d’accessibilité / handicap:**

Lors de l’inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap, notamment à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage. Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires spécialisés préalablement identifiés. Une liste non exhaustive d’adaptation peut être mis en place, notamment :

• Pour les personnes qui ont des difficultés à se concentrer ou des problèmes de posture : autoriser davantage de pauses

• Pour les personnes qui ont des difficultés de compréhension/mémorisation : utiliser un support pédagogique avec des images en appui de la lecture qui est envoyé en amont du cours.

• Pour les personnes qui ont du mal à s’orienter : utiliser une signalétique simple dans les locaux.

• Nous adaptons l’intervention des intervenants en fonction des situations.

1. PROGRAMME

**Jour 1** : **PHASE THEORIQUE –** (Bloc de Compétence 1)

**Matin**

* Présentation de la formatrice et de l’élève
* Présentation du programme de la formation
* Différence entre laser et lumière pulsée
* Protocole d’accueil client, Règles d’hygiène
* Analyse des produits et consommables
* Tarification

**Après-midi** **: PHASE PRATIQUE** (Bloc de Compétence 2)

* Démonstration Détatouage sur Maquillage permanent
* Cas réél en supervision

**Jour 2** : **PHASE PRATIQUE- Mise en pratique sur 2 cas rééls** (Bloc de Compétence 2)

**Matin**

* Démonstration Détatoutage sur Tatouage classique
* Cas réél en supervision

**Après-midi** **: 2nd cas**

* Mise en pratique autonome de l’élève sous contrôle de la formatrice
* Débriefing et discussion
* Remise des certificats de réalisation de l’action de formation
1. CALENDRIER PREVISIONNEL

Prochaines sessions :

* 11 et 12 Avril 2022
* 19 et 20 Mai 2022